

CABINET DE CHIRURGIE-DENTAIRE

DOCTEUR Flora BRUEL
Chirurgien-Dentiste
N° RPPS : 10102000121



A nous rapporter signé

CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

Votre enfant ou vous-même présente des dysmorphoses dento-maxillo-faciales, c'est-à-dire, des dents en malposition, des déformations des maxillaires voire un mauvais équilibre facial, causes de désordres fonctionnels, articulaires et esthétiques. Vous allez débiter un traitement d'orthopédie dento-faciale.

Une étude approfondie nous permettra de dégager un plan de traitement qui pourra être mené à bien à l'aide d'appareils fixes ou mobiles et avec, selon les besoins, la collaboration éventuelle d'autres disciplines comme les ORL, les orthophonistes, les chirurgiens, les parodontistes, les kinésithérapeutes, etc.

Ces appareils ne provoquent aucune gêne particulière, seule une légère sensibilité dentaire pourra être ressentie au cours des premiers jours. Nous donnerons d'ailleurs, lors de la pose, les instructions nécessaires pour améliorer le confort de cette période d'accoutumance.

Avant de débiter le traitement, il convient cependant d'être informé du fait que toute démarche médicale, odontologique ou orthodontique, implique des contraintes, des limites et éventuellement des complications et des risques thérapeutiques, voire même des contre-indications. En étant informé et en coopérant parfaitement avec le praticien, ces derniers pourront être minimisés et vous serez à même d'obtenir les résultats thérapeutiques les meilleurs.

Voici quelques conseils :

VOS OBLIGATIONS À RESPECTER PENDANT LE TRAITEMENT :

HYGIÈNE

Maintenir une bouche propre est primordial à la réussite du traitement :

1. Des conseils d'hygiène dentaire, relatifs au bon brossage des dents, vous seront donnés en début de traitement, veillez à les suivre scrupuleusement.
2. Des contrôles d'hygiène sont réalisés à chaque séance de soins.
3. Le praticien, à l'issue de 3 contrôles montrant une mauvaise hygiène, peut décider, dans votre intérêt ou celui de l'enfant de suspendre ou d'interrompre définitivement le traitement.
4. Une hygiène insuffisante peut entraîner des tâches blanches (décalcifications) qui deviennent rapidement irréversibles ou des inflammations des gencives (gingivites) à cause de la plaque dentaire accumulée par négligence autour des différentes pièces de l'appareil.
5. Toute lésion carieuse doit être soignée préalablement au traitement orthodontique. De plus, tout début de carie signalé par le praticien pendant le traitement orthodontique devra être soigné le plus rapidement possible.

ALIMENTATION

Afin d'éviter tout risque carieux, il est important de limiter l'apport en sucrerie et le grignotage entre les repas. Pour une bonne hygiène alimentaire, il est nécessaire de limiter sa consommation de sucreries (bonbon, soda, limonade, sirop, jus de fruit) à 3 en tout par semaine à vie et le nombre de prises alimentaires à 4 par jour.

D'autre part, afin de ne pas déformer ou casser votre appareil, il est nécessaire d'abandonner les aliments collants (nougats, caramels, chewing-gum, barres chocolatées...) et les aliments durs (stylos ou ongles rongés, pain dur ...) pouvant détériorer les appareils orthodontiques.

De nouvelles habitudes alimentaires seront à prendre pour certains aliments.

COOPÉRATION

Pour atteindre les objectifs de traitement dans les plus brefs délais, il faudra :

1. Respecter scrupuleusement les rendez-vous fixés. Leur périodicité est établie par les nécessités du traitement. Au-delà de 3 rendez-vous manqués au cours d'un même traitement, il n'est pas possible d'assurer un suivi de traitement correct. Le praticien pourra alors envisager l'arrêt du traitement.
2. Suivre scrupuleusement les consignes données par le praticien (y compris les consignes de sécurité éventuelles pour le port de forces extra-orales ou la pratique de certains sports)
3. Mettre les élastiques durant le temps prescrit (s'ils s'avèrent nécessaires)
4. Prendre des précautions avec l'appareil et nous prévenir en cas de casse ou de gêne. Toute détérioration nécessite sa remise en état dans les plus brefs délais.
5. Veiller à l'abandon des habitudes nocives (suction pouce, ongles rongés, ou stylos rongés ...) : leur persistance empêche la correction des anomalies dento-maxillaires.

LA DURÉE DU TRAITEMENT

Elle est variable selon l'importance de la déformation, l'amplitude de déplacement dentaires ou squelettiques à effectuer, le stade et le type de croissance (favorable ou défavorable) du patient et l'évolution des dents définitives. Elle varie donc d'un patient à l'autre et est très difficilement chiffrable précisément.

Le facteur le plus important reste cependant votre coopération totale dans le respect des instructions données. C'est là le gage d'un temps de traitement aussi réduit que possible.

LES CONTRAINTES, LES COMPLICATIONS ÉVENTUELLES, LES LIMITES DU TRAITEMENT PROPOSÉ

Les contraintes liées aux traitements peuvent être : nécessité d'extractions autre que la germectionomie des dents de sagesse, antécédents de choc sur les dents imposant une surveillance radiologique régulière, conservation de dents lactéales avec risque d'implant à l'âge adulte.

Les complications qui peuvent arriver en cours de traitement (heureusement très rarement) :

- Un raccourcissement de certaines racines dentaires (résorption radiculaire), qui ne présente un désavantage qu'au-delà d'un certain niveau de gravité pouvant affecter la longévité des dents.
- Un trouble des articulations des mâchoires rebelles peut aggraver ou apparaître avec le temps, même si les anomalies dento-maxillaires ont été éliminées.
- Des récessions gingivales peuvent être mises en évidence amenant le praticien à modifier, suspendre ou interrompre le traitement.

Les limites relèvent de raisons souvent médicales, mais aussi d'un refus des contraintes évoquées plus haut. Si ce refus devait apparaître en cours de traitement, le praticien se verrait contraint, après plusieurs avertissements, d'interrompre ledit traitement.

De même, le traitement pourra être interrompu si les instructions thérapeutiques ne sont pas scrupuleusement respectées, malgré plusieurs avertissements successifs

BUT DU TRAITEMENT

Un traitement orthodontique se fixe comme objectif de corriger des dysmorphoses dento-maxillaires faciales, dont le profane ne perçoit que l'aspect esthétique. En réalité, le praticien cherche à améliorer les fonctions vitales qui sont souvent perturbées de leur fait, à savoir: la respiration, la phonation, la déglutition, la mastication ; c'est ainsi que s'établiront l'harmonie et l'équilibre des fonctions dont découle la beauté d'un sourire.

La correction des anomalies dento-maxillo-faciales constitue de plus une excellente mesure de prévention des affections parodontales (« déchaussement dentaire »), voire des caries par l'amélioration de l'hygiène dentaire que ce type de traitement induit.

LA CONTENTION = LA CONSOLIDATION

Elle est aussi importante que le traitement même.

Elle sert à stabiliser les résultats acquis afin de minimiser les risques de récives. D'une durée de 1 à 2 ans, parfois à vie, elle est réalisée avec des appareillages fixes plus simples.

La reprise d'habitudes nocives (suction pouce ou doigt, onychophagie...) peut compromettre les résultats obtenus.

ENFIN

Ces conseils et informations seront complétés par des explications que nous serons amenées à vous communiquer. Si, à n'importe quel moment que ce soit, vous avez une incertitude, n'hésitez pas à contacter le cabinet dentaire par téléphone ou à questionner votre praticien.

L'accès à la salle de soin n'est pas interdit aux parents des patients. Cependant, pour des raisons d'hygiène et afin de favoriser une relation directe entre le patient et le praticien, nous demandons aux parents de ne pas accompagner les enfants en salle de soin.

Le patient,..... né(e) le/...../..... ou son responsable

légal reconnaît avoir été pleinement informé par le praticien des objectifs du traitement orthodontiques ainsi que les diverses possibilités ou alternatives, y compris l'abstention thérapeutique, des conseils, des contraintes, des complications éventuelles, des limites concernant le traitement d'orthopédie-dento-faciale et des techniques utilisées et des conséquence d'une telle décision implique sur le devenir du système bucco-dentaire, voire de l'harmonie faciale.

Il a pris conscience des risques de non-traitement.

Il est d'accord pour pratiquer les examens de contrôle nécessaires pendant le traitement également pour effectuer un bilan à la fin de celui-ci.

Il est d'accord pour que des photographies soient prises. Elles seront utilisées afin de suivre l'évolution du traitement ainsi que comme documents pédagogiques (de façon totalement anonyme).

Il consent, en connaissance de cause, au traitement orthodontique proposé par le **Docteur BRUEL Flora**.

Un exemplaire de ce document a été remis au signataire.

A le/...../... (faire précéder la signature de la mention lu et approuvé)

Consultation sur rendez-vous

36, rue Isidore Salles, 40110 MORCENX

Tél. 05 58 07 85 58

Membre d'une A.G.A - Les règlements par chèques sont acceptés